

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 576

Artikel: L'Office fédéral de guerre pour l'alimentation

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263844>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tous ceux qui ont été unanimes à relever son obligeance et sa servabilité ne pourraient prétendre qu'elle serait moins capable qu'eux de voter !

A M^{lle} Hohl, bien que tardivement, du fait de l'interruption de notre parution pendant les vacances, les félicitations et les vœux les meilleurs d'un très modeste confrère, que réjouit toujours tous les succès féminins, parce qu'ils prouvent de quoi les femmes sont capables.

La femme et la démocratie

C'est toujours avec un sentiment de réconfort que se retrouvent les membres de ce groupement, et cela tout spécialement en cette période si difficile, où s'entrechoquent et se heurtent tant d'idées, où surgissent et flottent tant de notions, et où l'on n'est jamais sûr de ne pas découvrir les esprits que l'on croyait les plus proches tout à coup aux antipodes de ce que vous-même pensez et espérez... Si bien que lorsque, parfois, l'on se sent douloureusement solitaire dans les jugements que l'on porte et les appréciations que l'on formule, l'on éprouve joyeusement à nouveau, au milieu de celles qui ont fondé *La Femme et la Démocratie* et qui lui restent fidèles, ce sentiment réconfortant de la solidarité et de la compréhension réciproque, qui est une des plus puissantes causes de la sève de la vie.

La Femme et la Démocratie n'ayant pas convoqué ses membres depuis son Assemblée de Neuchâtel en mars dernier, le temps était plus que venu que le Comité directeur au moins se réunît, pour étudier en cercle restreint les problèmes que posent les événements actuels, et l'attitude à prendre par le groupement à l'égard de tant de tendances nouvelles. C'est à cet effet que nous nous sommes rencontrées à Olten le 21 septembre dernier, et justement parce que la situation est grave et son examen urgent, effort avait été fait pour répondre à la convocation, de Genève, de Lausanne ou de Lugano, aussi bien que de Bâle, de Zurich ou de Rheinfelden. Deux exposés furent présentés sur les deux principaux mouvements qui se manifestent actuellement en vue de cette « rénovation » si fort à la mode, soit la *Ligue du Gothard* et le *Forum Helvétique*, sur le but, les tendances, les méthodes desquels une discussion nourrie s'engagea, parlant de ce point de vue essentiel: « Que signifient-ils pour les deux bases de notre groupement ? soit pour la femme ? et pour la démocratie ? »

Il est inutile de dire tout l'intérêt de pareille discussion lorsqu'y participent des femmes d'une maturité politique éprouvée, d'un jugement sûr basé sur l'expérience, et inspirées d'un haut idéal, telles, pour ne citer que ces noms, que M^{lles} Fierz (Zurich), G. Gerhard (Bâle), Stockmeyer (Zurich), M^{mes} Leuch (Lausanne), Gschwind (Bâle), Kissel (Rheinfelden), etc. Le résultat de cet échange de vues nourri, qui dura quatre heures d'horloge, fut la décision de continuer à suivre en observations averties le développement de ces mouvements divers, en saluant en eux tout ce qui se rapproche de notre but, mais en gardant en tant que groupement notre pleine liberté et toute notre indépendance.

Au début de la séance, et après avoir prié M^{lles} Fierz et Gourd d'évoquer la mémoire de

Elles furent comblées. On leur envoya notre ancien ministre à Rome, M. Wagnière, pour leur exposer le problème de la neutralité; l'abbé Bovet vint égarer une fin de journée; Hans in der Gand, le chantre de notre armée, chanta tout un soir en s'accompagnant de son beau luth doré; un « grand juge » puis un « auditeur » vinrent expliquer la tâche des tribunaux militaires; et un dimanche ensoleillé, à l'orée de la forêt, où l'on avait dressé l'autel surmonté de la croix fédérale, le jeune prêtre Delamadeleine plaça le service de la patrie sur un plan supérieur, tandis que plus tard, une de nos camarades, une S. C. pasteur, développa l'idée du service dans un culte réservé aux protestantes.

Il faudrait parler encore de tant de manifestations inoubliables, de l'assermentation au drapeau si émouvante en face des géants neigeux le jour de notre licenciement; il faudrait écrire des chapitres sur cette belle camaraderie qu'on nous a recommandée sur tous les tons, et dont les Romandes, comme leurs sœurs allemandes, donnent maintes preuves. Et quand tout sera dit, que restera-t-il de cette belle expérience patriotique?

La conviction qu'à travers la discipline souvent très dure, mais nécessaire, se dresse, l'image de la patrie isolée qui ne peut compter que sur elle. C'est pourquoi aujourd'hui, elle fait appel à tous ses enfants, hommes et femmes, pour la garder. Chaque fois qu'une femme entrera dans un bureau, une cuisine de l'armée, elle libérera le soldat qui pourra prendre sa place au front, grossissant ainsi les rangs de ceux qui protègent notre pays. Aux yeux des civils, les exigences du service militaire semblent parfois un peu conventionnelles. A les voir s'étendre à la troupe fémi-



Association Suisse pour le Suffrage féminin

SAMEDI 26 et DIMANCHE 27 OCTOBRE 1940

XXIX^{me} Assemblée Générale

A NEUCHÂTEL

(Hôtel Terminus)

ORDRE DU JOUR :

Samedi 26 octobre, à 14 h. 30 :

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DES DÉLÉGUÉS

1. Appel des délégués.
2. Rapport annuel.
3. Comptes et fixation de la cotisation.
4. Rapports sur les campagnes suffragistes de Genève et de Neuchâtel.
5. Elections : a) du Comité Central ; b) de la Présidente ; c) des vérificatrices des comptes.
6. Divers et propositions individuelles.

A 17 heures :

IN MEMORIAM

M. Motta, Conseiller fédéral, M. Rothen, directeur de l'École normale de jeunes filles, (Berne), M^{me} S. de Greyerz, (Berne), L. Pache et Gillibert-Randin, (Lausanne), M^{me} K. Honegger, (Zurich), E. Chenevard et L. Thiébaud (Neuchâtel).

A 20 h. 15 : La Femme dans l'Etat de demain

Conférence publique et gratuite

par M. M. VEILLARD, Dr. en Droit, juge au Tribunal de Lausanne

Dimanche 27 octobre, à 10 h. 45 :

Culte présidé par M^{lle} STROEHLE, lic. en théologie.

A midi précise : Dîner en commun (Prix : fr. 3.50).

N. B. — La Conférence annuelle des Présidents des Sections suffragistes aura lieu le **Dimanche 27 octobre, dès 14 heures**, à l'Hôtel Terminus. Les délégués y sont cordialement invités.

Les délégués sont priés d'échanger leur carte de délégation contre les cartes de vote avant l'ouverture de l'Assemblée générale.

Hôtels recommandés : (les prix comprennent le logement, le petit déjeuner et le service) *Hôtel du Lac*, Fr. 6.90 ; *Hôtel du Soleil*, Fr. 5.50 ; *Hôtel Central*, Fr. 5.50 ; *Hôtel Terminus*, Fr. 4.50 à 5.50 ; *Home*, rue Louis-Favre Fr. 5.65. Quelques chambres sont mises à disposition à titre d'invitation.

Prière : a) d'annoncer les délégués à M^{me} Leuch, Mousquines, 22, Lausanne, avant le dimanche 20 octobre ;

b) d'adresser les inscriptions pour le dîner et les chambres gratuites, à M^{lle} E. Jeanrenaud, Charmettes, 41, Neuchâtel, avant le dimanche 20 octobre.

c) de retenir assez tôt et directement les chambres dans les hôtels.

M^{lle} Klara Honegger (Zurich), décédée depuis la dernière rencontre, et l'une des fondatrices du groupement, la présidente, M^{me} Gschwind annonça le beau legs fait par cette dernière à la *Femme et la Démocratie*, en témoignage de son attachement indéfectible et parfois même combatif aux principes qui lui tenaient à cœur. Et en fin de séance, il fut décidé de convoquer en novembre une Assemblée générale, probablement à Lucerne, dont le sujet principal serait le rôle de la démocratie dans la vie de tous les jours des femmes — sujet que les circonstances rendent singulièrement d'actualité. E. Gd.

L'Office Fédéral de guerre pour l'alimentation

...adresse aux Comités féminins, qui se sont constitués presque dans tous les cantons, une série d'informations, dont quelques-unes intéresseront nos lectrices. En premier lieu, il ressort des renseignements reçus que l'interdiction complète de vente de certaines denrées durant la période du 22 août au 13 octobre est appliquée sans difficultés notables, l'abondance des produits du pays permettant aux ménagères de se tirer facilement d'affaire.

En revanche, l'interdiction de vente du pain frais ne paraît pas être appliquée partout, certains consommateurs menaçant leur boulanger de le quitter s'il leur servait uniquement du pain rassis ! C'est pourquoi il est utile de répéter à chacune les chiffres suivants : notre production indigène en blé ne représente que le 40 % de notre consommation en pain, et de plus, depuis l'entrée en guerre de l'Italie, soit depuis le 10 juin dernier, pas un grain provenant d'outre-mer à destination de la Suisse n'est arrivé dans un port européen. Par conséquent, depuis plus de trois mois,

mine bien des gens haussent les épaules en répétant : « Je ne vois pas où peut conduire le garde à vous fixe ? » Et ceux qui nous commandaient répétaient de leur côté cet axiome, devenu un « slogan » : *La discipline militaire trempe la volonté*.

Qu'en est-il, en définitive ?

À prendre la position, chaque fois qu'elle s'adresse à un supérieur, à s'annoncer dès qu'elle a commis une faute, à regarder les yeux dans les yeux celui qui l'instruit, à apprendre surtout à se taire, la femme acquiert des qualités indéniables de force, de courage, de franchise. Elle gagne en virilité ce qu'elle perd en timidité, en maladresse. Lorsqu'elle est ainsi au « Garde à vous, fixe » immobile, elle exprime par son attitude cet abandon de l'être entier au pays menacé : « *Je suis là, je suis prête à te servir* ».

S. C. R.

nous vivons exclusivement sur nos réserves, et personne ne peut dire combien de temps se prolongera cet état de choses. Il importe donc de faire durer ces réserves le plus longtemps possible : or l'interdiction de vente de pain frais a amené une réduction variant, suivant les régions du pays, de 10 à 23 %, cette économie de 10 % équivalant à une économie annuelle de 5.000 wagons de 10 tonnes. On voit donc l'importance pour l'avenir de l'application stricte de cette interdiction, et nous avons pour notre part peine à croire que des femmes qui réfléchissent refusent de s'y plier.

Par ailleurs, le refrain des recommandations aux femmes maitresses de maison et ménagères est forcément toujours le même : constituez des réserves de produits du pays (légumes conservés, fruits séchés, etc.), et pour pouvoir compter sur ces réserves prenez dès maintenant les mesures nécessaires de culture, même restreinte, de jardins potagers, jardins familiaux, etc. Et ménageons nos provisions de tout ordre, afin de pouvoir « tenir » plus longtemps.

Alcoolisme féminin

(Suite et fin)¹

Le fait que certaines professions féminines présentent des dangers particuliers ressort de l'enquête de M^{lle} Jottrand. Sur 50 cas, 14 femmes ont été employées dans le commerce de l'alcool, ou ont eu l'occasion de servir des boissons alcooliques. 11 sont lessiveuses et blanchisseuses, — auxquelles tant de maitresses de maison offrent encore, au lieu de thé, une bouteille de vin. On comprend la sagesse des lois qui, dans certains pays, interdisent d'employer des femmes dans les débits², ou seulement à un âge relativement

¹ Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

² Nous sommes ici en plein désaccord avec M. Herod. En effet, ce remède qu'il admire est totalement inefficace, car les dangers qu'il veut éviter aux femmes, ce sont alors les hommes qui les courront et où sera alors l'avantage pour la famille et pour l'hygiène publique ? Veut-il aussi interdire aux femmes d'être lessiveuses et blanchisseuses, puisque plus du 20 % des cas d'alcoolisme relevés par M^{lle} Jottrand se trouvent dans cette profession ? ... C'est ce qu'avait bien compris la Conférence Internationale du Travail de 1929, qui, s'occupant du bien-être des marins dans les ports, avait nettement refusé la proposition qui lui était faite d'interdire à des femmes d'être serveuses dans des débits fréquentés par des marins, et l'avait transformée en une interdiction d'employer dans ces débits du personnel des deux sexes au-dessous d'un âge minimum. Que l'on protège l'adolescence et l'enfance, c'est excellent ; mais en ce qui concerne l'âge adulte, ce n'est pas à coup d'interdictions — qui devront couvrir des champs de plus en plus vastes, si bien qu'elles finiront par devenir inefficaces — que l'on fera œuvre utile ; mais en forgeant des personnalités morales, tant masculines que féminines, capables de résister aux tentations. (Red.)

avancé, lorsqu'elles sont mieux à même de résister à certains dangers, dont celui de l'alcool.

Il y a lieu également de réglementer strictement le travail du personnel des cafés. Quoi d'étonnant que de pauvres femmes, épuisées de fatigue après avoir couru de l'office au tient pendant de longues heures, portant de lourdes choses ou des plateaux chargés, succombent à la tentation d'avaler une gorgée de bière, un fond de verre pour se donner des forces fatiguées ?

Dans 11 cas, l'enquête révèle l'entraînement conjugal : Adam a tenté Eve. Je me demande si, parfois, Eve n'était pas toute prête à se laisser tenter, sans vouloir nier que peu d'hommes comprennent leur responsabilité vis-à-vis de leur femme, et que, celle-ci, plus susceptible à l'action de l'alcool, risque très vite d'être la victime de ses mauvaises habitudes à lui. Il est significatif que, sur les 50 cas de buiveuses observés par M^{lle} Jottrand, 29 ont un mari alcoolique. Imaginez le sort des enfants qui grandissent dans ces familles !

Étudiant le milieu des femmes buiveuses observées par elle, l'auteur note avec raison que la prédominance des cas sortis des familles pauvres ne veut pas du tout dire que le mal n'atteigne pas les milieux aisés. Mais il, on le cache ou on essaie de le cacher, car dans l'enquête, on se raconte à mots couverts que M^{me} X. n'est pas toujours de sang-froid, et que sa femme de chambre pourrait en raconter long à ce sujet.

La femme boit surtout à domicile, dans beaucoup de cas seule et en cachette. On connaît moins si, parfois, elle chez l'homme, l'alcoolisme sociale. Peut-être cependant cette catégorie tend-elle à se développer.

... Les buiveuses genevoises sont assez éclatantes et s'adonnent volontiers à toutes sortes de boissons ; cependant, 23 ne prennent que des boissons fermentées, 6 des boissons distillées seulement.

Étudiant les conséquences de l'alcoolisme pour ses 50 cas, M^{lle} Jottrand donne des renseignements précis et affreusement tristes sur les suites de l'alcoolisme féminin pour la famille. Dans beaucoup de cas l'œuvre pour la protection des mineurs est prête à intervenir. Mais elle ne peut le faire que bien tard, lorsque les enfants ont déjà, pendant longtemps, souffert physiquement et moralement de l'intempérance de leur mère.

M^{lle} Jottrand conclut cette partie de son travail par quelques pages sur le traitement de l'alcoolisme féminin, qui ne se différencie guère de celui de l'alcoolisme masculin, mais qui est peut-être plus difficile, qui demande plus de fermeté affective, de sens psychologique, de patience jamais lassée. Et il semble que les résultats, c'est-à-dire la proportion des guérisons certaines, soient moins favorables que pour les hommes.

L'étude si consciencieuse de M^{lle} Jottrand nous montre la gravité et les possibilités de développement de l'alcoolisme féminin dans notre pays. Il a la une belle, mais toujours en l'attente, mais pour élever de vaillants propagandistes, qui, dans tous les milieux, à la fabrique et au bureau, à la ville et à la campagne, seront des témoins fidèles autour desquelles viendront se grouper les bonnes volontés, et qui communiqueront leur force et leur conviction aux natures plus faibles et moins résolues.

R. HERCOLD.

Budgets familiaux

D'une enquête menée par l'Office fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail auprès de 1400 familles suisses d'ouvriers et d'employés, nous détachons les renseignements suivants dont l'intérêt est évident. Il s'agit du pourcentage du budget total familial que représentent les différents postes de ce budget pour une famille de 3 à 4 membres :

Nourriture	31,3 %
Vêtements	9,2 %
Loyer	18,1 %
Entretien du domicile	3,7 %
Chauffage et éclairage	5,2 %
Nettoyage	1,6 %
Santé	4,1 %
Déplacement, culture générale	7,2 %
Transports	2,5 %
Assurances	8,9 %
Taxes et impôts	4,2 %
Divers, tâches sociales	4,0 %
	100 %

Il est assez intéressant de constater, si l'on examine les pourcentages séparés de ces postes pour les ouvriers et pour les employés, que la part du loyer est, à peu de choses près, la même, alors que le poste nourriture est plus fort chez les ouvriers (36,6 %) que chez les employés (27,5 %). Les employés, en revanche, dépensent plus pour le poste « déplacement, culture générale » et pour leurs vêtements, ce qui s'explique facilement.

Mais pour que ces chiffres aient toute leur valeur, il faut encore se rendre compte du total de salaires auquel ils correspondent. D'après la statistique de 1938 du même Office fédéral, le salaire horaire moyen d'un ouvrier qualifié est de 1 fr. 37, ce qui représente un gain annuel de 3.288 fr. ; mais le gain du chef de famille n'équivaut, selon des statistiques analogues, qu'au 86 % du budget familial, le total des dépenses que peut envisager une famille, dont les autres membres gagnent aussi, serait donc de 3.823 fr. Il est facile dès lors de calculer ce que représente en montant chaque poste du budget, nous avons indiqué le pourcentage, certaines sommes devenant singulièrement minimes pour 3 ou 4 personnes durant toute une année ! Le plus fort de tous ces postes, celui de la nourriture, représente un total annuel de 1185 fr., soit 99 fr. par mois pour la famille, soit 24 fr. 75 par personne. Qui de nous s'en tirerait facilement à pareil compte ? et combien interviennent utilement ici les budgets alimentaires de M^{me} Hofner, auxquel on ne